



2025

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

CQCH
CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202,
Québec (Québec) G1N 1S7

Téléphone: 418 648-6758 • **Sans frais:** 1 800 667-9386

Courriel: info@cqch.qc.ca • **Site Internet:** www.cooperativehabitation.coop

TABLE DES MATIÈRES

MISSION, VISION, VALEURS	4
MOT DU PRÉSIDENT	5
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	7
COUP D'ŒIL SUR LA CQCH	8
LES MEMBRES DE LA CQCH	9
DÉVELOPPEMENT ET PÉRENNISATION DU PARC IMMOBILIER COOPÉRATIF	10
OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICES	12
INTENSIFICATION DES RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES	14
ACCROISSEMENT DES SOURCES DE REVENUS	18
DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DE LA CQCH ET DE SES FÉDÉRATIONS MEMBRES	19
REGROUPEMENTS D'ACHATS	20
RETOUR SUR LE CONGRÈS D'ORIENTATION	21

MISSION, VISION, VALEURS



MISSION

À titre de promoteur et de porte-parole national du mouvement québécois des coopératives d'habitation, la CQCH valorise tout modèle coopératif en habitation et assure la coordination des fédérations dans leurs actions en soutien aux coopératives d'habitation partout au Québec.

VISION

Au terme de ce cycle de cinq ans, la CQCH aura démontré son leadership en tant que chef de file en habitation coopérative, particulièrement en favorisant le développement socio-économique de communautés inclusives et équitables dans l'expansion du modèle coopératif en habitation.

VALEURS

La CQCH embrasse les valeurs du mouvement coopératif que sont la démocratie, la solidarité et l'intercoopération. Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, la CQCH fait siennes les valeurs particulières suivantes :

PARTENARIAT
COMPÉTENCE
ÉDUCATION
INNOVATION
LEADERSHIP



MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2025 a été décrétée par l'ONU *Année internationale des coopératives*. À cette occasion, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation a organisé un grand colloque afin de rassembler les coopératives du Québec, d'échanger sur nos priorités communes et de convenir d'actions concrètes pour construire notre avenir. Plus de 260 coopératives ont participé à cette rencontre tenue à Laval.

Nous y avons accueilli la nouvelle ministre de l'Habitation, Mme Sonia Bélanger, qui nous a livré un message d'espoir et de collaboration. Elle nous a même déclaré que les coopératives d'habitation sont essentielles pour offrir des logements accessibles et durables. Et que, comme ministre, nous pouvions compter sur sa collaboration pour continuer à développer et renforcer notre modèle.

Nous avons aussi entendu la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, qui s'exprimait au nom de l'Union des municipalités du Québec : elle a réitéré l'engagement de viser 20 % de logements hors marché et a reconnu le mouvement des coopératives d'habitation comme un partenaire privilégié pour atteindre cet objectif.

Nous étions enthousiasmés et heureux d'entendre ces messages provenant du gouvernement et des municipalités du Québec. C'était d'autant plus rafraîchissant, vu le tiède accueil que nous avait réservé France-Élaine Duranceau, ex-ministre de l'Habitation. Notre joie fut cependant de courte durée.

Le début de l'année 2026 nous réservait une bien mauvaise surprise. La nouvelle ministre de l'Habitation, Mme Caroline Proulx, a déposé l'infâme projet de loi 20. Vous le savez, ce texte représente l'une des attaques les plus préoccupantes contre le modèle coopératif en habitation depuis longtemps. Il remettrait en cause des fondements essentiels de notre fonctionnement, notamment la capacité des coopératives de choisir leurs membres et de gérer adéquatement leur milieu de vie. En assimilant certaines coopératives d'habitation aux HLM, il fragilise nos principes de mixité et ne reconnaît ni le temps ni l'implication bénévole des membres. Plus encore, il pourrait imposer de nouvelles obligations aux ménages déjà en place (déclaration récurrente de revenus, seuil de revenu maximal), avec à la clé une compensation financière servant d'incitatif au départ lorsque le revenu dépasse le plafond. Ce mécanisme créerait une pression indue et une insécurité résidentielle, tout en risquant de priver nos milieux de vie de membres d'expérience, au détriment de l'autogestion et de la stabilité des coopératives.

Face à cette situation, la Confédération et les fédérations se sont rapidement mobilisées : analyse des impacts et diffusion d'outils d'information aux coopératives, représentations auprès des partis et des décideurs, interventions publiques, dépôt de mémoires et de recommandations pour amender en profondeur le projet de loi (notamment pour préserver l'autonomie des coopératives dans la sélection des membres et exclure les coops du mécanisme de compensation lié aux revenus). La CQCH a également participé aux consultations parlementaires afin de faire reconnaître la spécificité du modèle coopératif. La nouvelle Première ministre, Christine Fréchette, a été interpellé.

Au moment d'écrire ces lignes, une nouvelle ministre de l'Habitation vient d'être nommée par la Première ministre Fréchette. La CQCH a déjà demandé de ne pas ramener le projet de loi 20 après la prorogation du Parlement et la nomination du nouveau gouvernement. Nous ignorons pour le moment les intentions de madame Karine Boivin Roy comme ministre, mais il est impératif de maintenir la pression et la mobilisation pour que le PL 20 ne devienne qu'un mauvais souvenir. Nous devons remporter cette lutte.

Dans un tout autre ordre d'idée. Il s'agit pour moi de mon dernier rapport d'activité à titre de président de la Confédération. À l'aube de mes 70 ans et après plus une douzaine d'année passée comme administrateur et président de la Confédération, il est temps de laisser à d'autres le soin de conduire la destinée des coopératives d'habitation du Québec et surtout de continuer de les faire progresser.

Je dois remercier beaucoup de personnes qui m'ont accompagné dans cette aventure coopérative. À commencer par l'Acef qui m'a inculqué le bon vieux principe du «voir, juger, agir», toujours très pertinent. Les co-fondateurs et co-fondatrices de la Coop la Chambranle, dont Josée Lebrun ma compagne de toujours, qui m'ont permis d'entrer dans le monde des coops d'habitation. La coop d'habitation des Cantons de l'Est et les quelques milliers de membres que j'y ai côtoyé au fil de mes 29 ans comme directeur général, qui m'ont appuyé et soutenu. Mes collègues de la maison de la coopération de Sherbrooke pour le partage au quotidien des hauts et des bas. Plus particulièrement, France Denis, Valérie Dussault, Philippe Grenier et Guillaume Brien.

Pour terminer bien entendu, l'équipe de travailleurs et travailleuses de la Confédération qui donne sans relâche pour améliorer le sort des membres des coopératives. L'équipe du conseil d'administration de la Confédération et les directrices et directeurs des fédérations qui constituent l'âme et la personnalité (multiple) du mouvement. Quant à Nathalie et Sandra toute ma gratitude pour la solide équipe que nous avons formée.

Salutations et longue vie à la coopération

Jacques Côté, président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est toujours avec un mélange d'humilité et de fierté que je plonge dans le rapport annuel de l'année. Je constate une année 2025 bien remplie. J'ai presque l'impression que nous étions hyperactifs à tel point nous avons accompli des nombreuses choses. J'ai l'impression que le fait d'avoir été partie prenante de l'année internationale des coopératives nous a donné des ailes et nous a propulsé dans l'action. Ce rapport, structuré selon les orientations stratégiques 2022-2027, couvre les grandes lignes. Je souhaite souligner dans ce texte trois grands dossiers menés en 2025: modernisation de la loi sur les coopératives, optimisation ou renforcement des capacités de nos coopératives et congrès d'orientation 2025.

Au cours de l'année 2025, le gouvernement nous consultait sur les besoins de modernisation de la loi sur les coopératives. Avec la coordination de la CQCH, le secteur de l'habitation a fait ses devoirs. Nous nous sommes réunis en comité et en CA à quelques reprises pour effectuer des propositions que nous avons soumis au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Nous avons également participé à toutes les rencontres organisées par le CQCM, et parfois aussi le Consortium, pour développer nos idées et mettre par écrit nos propositions de modifications. Notre dynamisme et notre disponibilité pour contribuer à faire avancer le mouvement ont été récompensés; la CQCH a été invitée à présenter ses propositions lors des audiences publiques, en novembre 2025. La présentation a porté fruits et nos principales recommandations ont été entendues.

Sur un autre terrain, la CQCH a aussi fait preuve de leadership et de professionnalisme. Nos partenaires reconnaissent notre compétence et nos idées. Nous

avons été invités à prendre la parole à plusieurs moments par l'AGRTQ, la SHQ et le Chantier de l'économie sociale afin d'expliquer comment nos coopératives pourront-elles augmenter leur contribution pour le Québec. La CQCH s'est engagé dans une démarche de renforcement des capacités financières, immobilières et administratives de nos coopératives membres. La CQCH s'est doté d'un plan d'action pour consulter les coopératives, les écouter sur leur vision d'avenir. Le congrès d'orientation a d'ailleurs été un jalon important de cette démarche de consultation.

Justement à propos du congrès d'orientation 2025. Celui-ci avait le titre «Tous ensemble construisons une vision d'avenir». En effet, nous avons invité nos membres à se projeter dans le futur. Nous leur avons également suggéré de réfléchir à des solutions de développement qui soient innovantes et mieux adaptées aux besoins grandement évolués depuis les dernières années. Ce sont plus de 260 membres de coopératives d'habitation qui ont répondu à l'appel. À cela se sont ajoutés de nombreux partenaires, des élus, des conférenciers, des chercheurs universitaires et plusieurs commanditaires. Nous avons été accueillis avec égard par l'équipe de la CQCH et quelques collègues du CQCM, du Consortium, de WebTV et de plusieurs autres réseaux coopératifs.

En tant que directrice générale de la CQCH, je porte un grand sentiment de fierté et de devoir accompli. Les coopératives d'habitation sont une source de motivation pour nos équipes de travail parce qu'elles sont pertinentes et importantes pour le bien de notre communauté.

Sandra Turgeon, directrice générale

COUP D'ŒIL SUR LA CQCH

CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 décembre 2025)

Jacques Côté, président

Daniel Michaud, administrateur, FÉCHAQC

Claude Pépin, vice-président, FÉCHAQC

Louise Munger, administratrice, FÉCHAS

Denis Laramée, trésorier, FÉCHAM

Annie Lavoie, administratrice, FÉCHMACQ

Christyne Lavoie, secrétaire, FCHE

Melyna Cartier, administratrice, FCHARM

Meahgan Scott, administratrice, FÉCHALLL

Jean-Claude Gingras, administrateur, FÉCHAM

Poste vacant, FIHAB

Sébastien Côté-Garand, observateur, FÉCHAM

Pierrick Dupuis, observateur, FCHE

ÉQUIPE (au courant de l'année 2025)

Sandra Turgeon, directrice générale

Nathalie Genois, directrice générale adjointe

Elena Albina, chargée de projet

Audrey Sénéchal, chargée de projet

Sarah Djohra Ait kheddache, chargée de projet

Nouvou Berte, agent de recherche principal

Lise Monfette, technicienne comptable

René Robert, service aux membres

Gwladys Ubbiali, adjointe à la direction

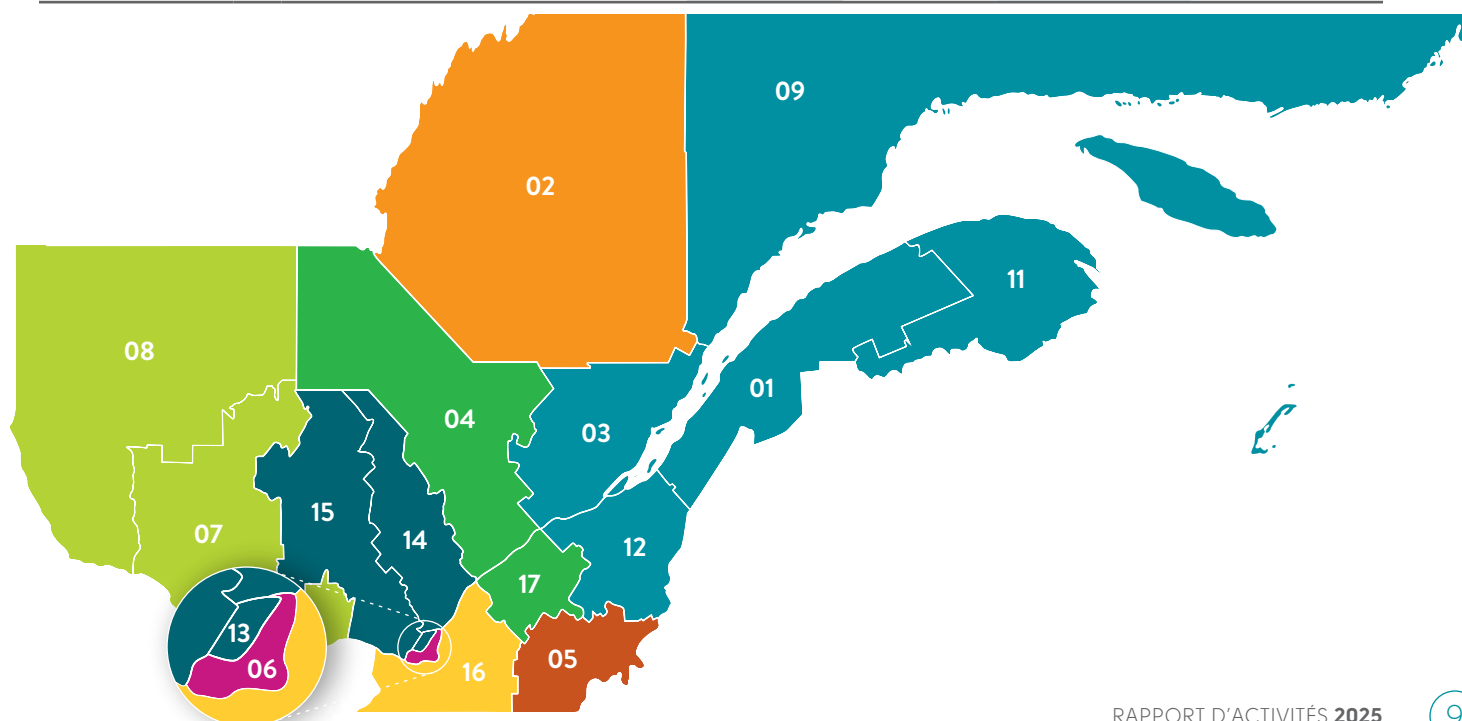
Camille Ostiguy, commis de bureau

Rémi Hovington, contrôleur



LES MEMBRES DE LA CQCH

			Coopératives		Taux d'adhésion (%)	Nombre de logements
			Membres	Toutes		
FÉCHAS	02	Saguenay-Lac-St-Jean	47	61	77,0	998
FÉCHAQC	01	Bas-Saint-Laurent	19	19	100,0	235
	03	Capitale-Nationale	208	210	99,0	4 472
	09	Côte-Nord	10	10	100,0	172
	11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	10	100,0	600
	12	Chaudière-Appalaches	16	38	42,1	868
			263	287	88,2	6 347
FECHMACQ	04	Mauricie	21	26	80,8	309
	17	Centre-du-Québec	25	27	92,6	409
			46	53	86,8	718
FCHE	05	Estrie	52	55	94,5	2 101
FIHAB	07	Outaouais	30	42	71,4	1 066
	08	Abitibi-Témiscamingue	7	9	77,8	201
			37	51	72,5	1 267
FECHAM	16	Montréal	99	126	78,6	2 169
FECHALL	14	Lanaudière	21	25	84,0	368
	15	Laurentides	5	17	29,4	126
	13	Laval	6	29	20,7	213
			32	71	45,1	707
FCHARM	06	Montréal	263	593	44,4	6 366
CQCH	08	Abitibi-Témiscamingue	3	0		84
TOTAL			842	1 297	64,9	20 757



DÉVELOPPEMENT ET PÉRENNISATION DU PARC IMMOBILIER COOPÉRATIF

DONNÉES DU MOUVEMENT

842

Coopératives d'habitation
membres

715

Coopératives abonnées
au programme Assurtoit

20 757

logements coopératifs
membres

9,87 millions \$

de primes d'assurances

8

fédérations régionales

1 500

de bâtiments couverts
par Assurtoit

PÉRENNISATION ET MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS COOPÉRATIFS

Programmes gouvernementaux

L'année 2025 a été marquée par un manque de financement pour les travaux de rénovation dans les programmes fédéraux. Du côté provincial, le seul programme disponible, le PPPIC, a permis de dégager des prêts pour quelques coopératives d'habitation. Grâce à l'accompagnement de leurs caisses populaires, les coopératives arrivées à la fin de leur convention et du paiement de leur hypothèque ont pu refinancer leur immeuble pour réaliser des travaux majeurs de rénovation.

Renforcement des capacités

Le maintien des actifs passe par l'entretien des immeubles ainsi que par le renforcement des capacités financières, professionnelles et immobilières de nos coopératives d'habitation. En 2025, la CQCH a fait valoir ses cinq chantiers de développement comme notre stratégie de renforcement de nos capacités. Tout au cours de l'année 2025, la CQCH et les fédérations régionales ont fait la promotion du développement comme une manière de soutenir le parc immobilier coopératif. Les 3 au 5 octobre 2025, lors du congrès d'orientation de la CQCH, toutes les activités ont été animées autour de la vision d'un mouvement fort et engagé. À la fin du congrès, les membres ont adopté, en assemblée générale extraordinaire, une résolution formelle sur la volonté de s'engager à lutter contre la crise du logement par le maintien des actifs et le développement de nouvelles unités coopératives.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) encourage les réseaux dont la CQCH à procéder à un virage d'optimisation de nos ressources et un changement d'échelle pour atteindre un niveau de revenus par coopératives d'habitation assez important et permettant l'embauche de personnel de coordination et de gestion immobilière.

Soutien aux coopératives en difficulté

La CQCH se présente comme organisme responsable de l'administration provisoire pour les coopératives d'habitation rencontrant de très grandes difficultés de gestion. Également, la CQCH accompagne et agit comme aviseur juridique et administratif auprès des fédérations régionales lorsque celles-ci rencontrent des difficultés particulières dans l'accompagnement de leurs coopératives d'habitation.

Au courant de l'année 2025, la CQCH s'est impliqué dans l'accompagnement, allant jusqu'au redressement, de 15 coopératives d'habitation sur tous les territoires.

Soutien à la création d'une nouvelle fédération

Depuis plusieurs années, la CQCH assurait une présence à Montréal pour offrir le service d'assurance immobilière grâce à son programme Assurtoit. Cette présence devenait de plus en plus sollicitée et les besoins des coopératives d'habitation devenaient de plus en plus importants. La CQCH a donc accompagné une initiative de création d'une nouvelle fédération dans la région de Montréal. Au cours de l'année 2025, la CQCH a délégué une ressource pour amorcer le développement et la gestion administrative de cette fédération naissante.

Soutien à l'expansion des territoires de deux fédérations

Deux fédérations ont entrepris une extension de leur territoire de manière à couvrir l'ensemble de la province: la FIHAB et la FÉCHAQC. Grâce à des ressources technologiques et avec une volonté ferme de développer une équipe dans les régions plus éloignées, les deux fédérations réussissent à répondre aux besoins des coopératives d'habitation qui étaient plus isolées jusqu'à lors.

DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE DU PARC IMMOBILIER COOPÉRATIF

Construction de logements abordables

- Programme d'habitation abordable Québec
- Programme de développement des coopératives d'habitation du Canada

Idéations et développements de nouvelles approches

- Mixité générationnelle
- Développement intersectoriel
- Unités modulaires
- Strasbourg-Tübingen

OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

DONNÉES DU MOUVEMENT

25

formations animées auprès des membres des coopératives d'habitation par les fédérations régionales

1 113

participants aux ateliers en présentiel et en webinaire

2

comités formés à la médiation citoyenne dans 3 fédérations

2

processus d'arbitrage dans un conflit entre une coopérative et son membre ou ancien membre

3

comités des aînés dans le mouvement comportant 36 participant·e·s

6

rencontres en comité pour identifier et présenter les demandes de modification de la loi sur les coopératives (secteur habitation)

RÉALISATIONS EN COURS DE COORDINATION PAR LA CONFÉDÉRATION

Certification des gestionnaires

La CQCH développe une certification pour mettre en valeur les gestionnaires adéquatement outillés pour accompagner les coopératives d'habitation dans leurs activités de gestion et de gouvernance. Un parcours de formation pourra combler les lacunes identifiées dans le processus de certification.

Comité des aîné·e·s

Le comité des aîné·e·s de la CQCH inspire et outille les fédérations régionales dans l'animation d'un comité des aîné·e·s au sein de leurs coopératives d'habitation. L'année 2025 a permis de faire la promotion et la diffusion de formation de type webinaire sur le Guide de bienveillance ainsi que le système d'accroche-porte, deux outils concrets conçus pour nos membres aîné·e·s dans nos coopératives d'habitation.



Coop efficace 2.0 pour un mouvement carboneutre

Les coopératives d'habitation font face à de nombreux défis en matière d'énergie: bâtiments vieillissants, hausse des coûts, accès limité à l'expertise technique et au financement. *Coop Efficace 2.0* a été conçu pour répondre à ces enjeux, tout en contribuant activement à la transition écologique du Québec. Les outils de communication et la trousse pour rencontrer les coopératives sont prêts. La tournée devait débuter en 2025; elle démarrera au printemps 2026.

Base de données mouvement pour notre transformation numérique

La transformation numérique est une grande aventure tant pour les coopératives d'habitation que partout dans les autres secteurs coopératifs. La CQCH prépare son outil de suivi des dossiers coopératifs depuis quelques années. Le fruit de ce travail a commencé à rendre forme en 2025 et devrait pouvoir être utilisé au cours de l'année 2026.

Évaluation des besoins des coopératives d'habitation et des fédérations régionales

Soucieuse de maintenir le bon niveau de services pour les fédérations et que ces dernières puissent adapter leur offre en fonction des besoins qui changent depuis quelques années, la CQCH a entrepris une grande campagne d'évaluation des besoins des coopératives d'habitation de partout au Québec. Accompagnée par la firme coopérative Interface coop, la CQCH sollicite la participation essentielle d'un maximum de coopératives membres. Un sondage permettra de couvrir: vie associative et formation, gestion immobilière et financière, rénovations majeures et développement immobilier ainsi que accès à l'information, représentation et communications.

Les résultats de cette évaluation des besoins permettront au mouvement d'adapter son offre de services afin de se montrer toujours plus pertinent pour défendre et protéger le parc immobilier coopératif.

Modification de la loi sur les coopératives

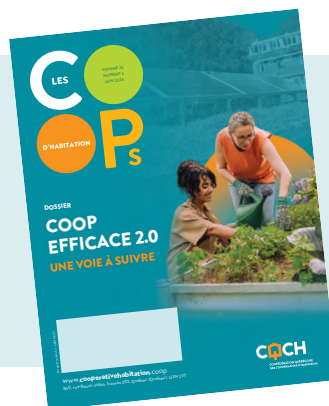
Le processus de réflexion entourant le PL 111 a été réalisé par étapes à partir de l'automne 2024. Les fédérations et plusieurs gestionnaires ont pu présenter leurs préoccupations à différentes rencontres, à la suite desquelles un document a été déposé au CQCM. Ce dernier partenaire a coordonné des discussions intersectorielles pour préparer son mémoire et sa rencontre en commission parlementaire. La CQCH a également été invitée à présenter son mémoire en commission parlementaire. Ce travail entourant la modernisation de la loi apporte quelques changements pour le secteur de l'habitation. De la formation et des outils de gestion seront développés et proposés aux coopératives d'habitation dans les prochains mois.

INTENSIFICATION DES RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

INFORMATION DE NOS MEMBRES

Revue Les Coops

Juin sur les mesures éco énergétiques pour le bien de l'environnement et la qualité de vie des membres de nos coopératives d'habitation



Communication site WEB

16 communiqués ont été publiés sur la page de la CQCH du site internet de notre mouvement

Réseaux sociaux

Croissance de 17 % du nombre d'abonnés à la page FB de la CQCH

1 900 abonnés en décembre 2025

35 % de la région de Montréal

32 % de la région de Québec

33 % ailleurs au Québec

Les avantages d'appartenir au mouvement



RELATIONS PUBLIQUES

Le 20 février 2025, la CQCH a rassemblé une trentaine de partenaires et de membres pour le lancement du rapport de Mission d'exploitation des coopératives d'habitation de la ville de Genève, avec la collaboration de l'EFFET I.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET INFORMATION AU GRAND PUBLIC

Articles et annonces commandités

LE DEVOIR

25 octobre 2025 Publicité sur la CQCH



Quelques entrevues avec les journalistes et animateurs dans les médias

LE DEVOIR

- Zacharie Goudreault a écrit de nombreux articles pour mettre en lumière certaines difficultés dans nos coopératives
- Isabelle Porter a écrit sur les mesures que met en place le gouvernement pour encadrer le secteur du logement abordable

RADIO CANADA

- Patrick Masbourian a invité Sandra Turgeon pour présenter les solutions de la CQCH pour assurer un climat sain dans les coopératives d'habitation

LA PRESSE

- Émilie Laperrière a écrit un article sur les coopératives d'habitation comme un modèle à la rescousse contre la crise du logement

REPRÉSENTATIONS

L'année 2025 a été décrétée année internationale des coopératives. Plusieurs activités de grande envergure ont été réalisées tout au cours de l'année. La CQCH était présente à plusieurs moments.

FÉVRIER

- Lancement de l'année internationale des coopératives par le CQCM
- Lancement du rapport de mission à Genève par Effet I dans les bureaux de la CQCH
- Forum de l'immobilier collectif en collaboration avec le TIESS

MARS

- Rencontre des partenaires sur l'utilisation du patrimoine religieux aux fins d'habitation

MAI

- AGRTQ – Le secteur en action
- Sommet de l'économie social organisé par le Chantier de l'économie sociale
- Perspectives sur le logement de la SCHL sur la finance sociale dans le contexte du logement

JUIN

- Journée d'échange sur le logement intergénérationnel par l'UdeM

SEPTEMBRE

- Tournois de golf pour le financement de SOCODEVI
- Forum carbone 2025 par Coop carbone

OCTOBRE

- Congrès d'orientation 2025 de la CQCH
- Soirée remise du prix Régis-Laurin par l'AGRTQ

NOVEMBRE

- Rendez-vous de l'habitation / panel sur l'optimisation du secteur
- Gala mouvement coopératif et mutualiste, par le CQCM et SOCODEVI, audience sur le PL 111



PARTICIPATION AUX INSTANCES DU MOUVEMENT ET DU SECTEUR DE L'HABITATION

Nous sommes actifs au sein de 12 organisations nationales réputées et engagées pour l'habitation coopérative.

COMITÉ / CONSEIL	REPRÉSENTANT-ES	FONCTION DU REPRÉSENTANT-ES
Abri International	Laurent Bigard	Administrateur
AGRTQ	Mokthar Saada	Administrateur
Caisse d'économie solidaire Desjardins	Sandra Turgeon	Administratrice
Centre de transformation du logement communautaire	Nathalie Genois	Administratrice
Consortium de coopération des entreprises collectives	Sandra Turgeon	Administratrice
Co-operators	Sandra Turgeon Raphaël Déry	Membres du comité régional
Conseil Québécois de la Coopération et Mutualité	Sandra Turgeon	Administratrice
Conseil québécois de l'habitation communautaire et sociale	Sandra Turgeon	Présidente
Fédération de l'Habitation Coopérative du Canada	Claude Pépin	Administrateur
Fondation pour les coopératives d'habitation / FCAP	Jacques Côté	Président
SHQ / comité de cogestion	Sandra Turgeon Guillaume Brien	Partenaires en habitation
SOCODEVI	Jacques Côté	Administrateur

ACCROISSEMENT DES SOURCES DE REVENUS

DONNÉES DU MOUVEMENT

7 000 000 \$

Chiffre d'affaires
consolidé

4 000 000 \$

Masse salariale

5 500 000 \$

Réserves générales
mutualisées

CONSOLIDATION DES FINANCES DE LA CQCH

L'augmentation et la diversification du financement continuent à préoccuper la CQCH afin de bien soutenir le mouvement. En 2025, pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons terminé l'année avec un déficit. Le contrôle des dépenses a permis de limiter le manque à gagner.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

Première année sans les revenus de la contribution au secteur

Obtention d'une entente de collaboration avec la SHQ pour le PAOC volet III (Optimisation du parc)

Obtention d'une subvention de Service Québec pour la formation des dirigeants

Obtention d'une subvention de la Fondation Lucie et André Chagnon

Obtention d'une rétribution de Promutuel pour le programme Assurtoit

Obtention de quelques rétributions de différents partenaires de nos regroupements d'achat

DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DE LA CQCH ET DE SES FÉDÉRATIONS MEMBRES

DONNÉES DU MOUVEMENT

150

employés et employées dans les coopératives, fédérations et la CQCH

2

groupes de co-développements supportés par la CQCH



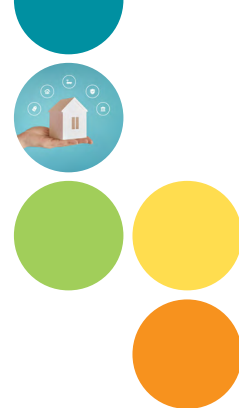
Remise du prix René Robert à Isabelle Allard, de la FÉCHMACQ, pour l'employée du mouvement s'étant le plus démarquée par son engagement pour la mission des coopératives d'habitation.



Accompagnement de la mise sur pied d'une nouvelle fédération de coopératives d'habitation dans la région de Montréal, la FCHARM.

La CQCH souhaite attirer et retenir les ressources humaines les plus compétentes. Pour se faire, un travail de mise en commun et de partage des ressources doit s'opérer au cours de prochaines années. Également, la CQCH vise à mettre en place les pratiques de gouvernance les plus exemplaires et actuelles.

REGROUPEMENTS D'ACHATS



AVANTAGE MULTI-SERVICES

L'avantage multi-services permet de profiter de rabais et de promotions auprès de plusieurs détaillants soigneusement choisis en fonction des besoins couramment rencontrés au sein d'une coopérative d'habitation ou en tant que membres locataires.

L'adhésion au mouvement fait économiser les membres coopératifs pour un ensemble de produits et de services immobiliers allant de la rénovation à l'utilisation de services de communication. En 2025, la CQCH a bénéficié du Service d'approvisionnement coopératif (SAC) du Consortium. Sur le site web de la CQCH, plusieurs nouveaux fournisseurs sont apparus grâce à cette collaboration.

Voici les partenaires commerciaux de la CQCH:

- Caisse d'économie Solidaire / Offre habitation solidaire +
- Promutuel Les Bâisseurs / Assur Toit
- Co-operators / Sécuri Membre et Assur Auto
- Expert bâtiment / Éconologis et Réno climat
- Hydro solution
- RONA et RONA +
- Equifax
- Staples

D'autres fournisseurs seront ajoutés à cette liste en 2026. L'année 2025 a permis de travailler des ententes avec de nouveaux fournisseurs dans le domaine de l'après-sinistre, de l'inspection, des télécommunications et des exterminateurs.

PARTENAIRES DE NOTRE CONGRÈS D'ORIENTATION

Outre les partenaires réguliers de la CQCH, nous avons reçu l'appui de nombreux autres professionnels et experts pour la tenue du salon des exposants du congrès d'orientation 2025. Merci à tous!

- Promutuel
- Co-operators
- Baseline
- Caisse d'économie solidaire
- Move home
- Rona
- Expert bâtiment
- Go Rampe
- Sylvestre Painchaud et associés
- AGTRQ
- Effet-I
- FHCC
- CQCH

RETOUR SUR LE CONGRÈS D'ORIENTATION

La CQCH a réuni plus de 260 personnes à Laval, les 3, 4 et 5 octobre 2025 pour la tenue de son congrès d'orientation. Il s'agissait de la première rencontre de cette envergure depuis 2019, lors de l'amorce du congrès d'orientation qui devait se tenir à Bromont. Ce rendez-vous avait dû être annulé à cause d'une panne de courant généralisée dans tout le Québec.

En 2025, sous le thème « Tous ensemble, construisons une vision d'avenir », les coopératives d'habitation, leur fédérations régionales, les partenaires coopératifs, gouvernementaux et communautaires se sont rassemblés pour réfléchir à la manière de se projeter dans l'avenir.



3 octobre – Place à l'inter coopération

L'intercoopération et la mutualisation ont été identifiées comme des réponses concrètes aux pressions financières, à la rareté de main-d'œuvre et à la complexité croissante de la gestion, à condition de reposer sur une gouvernance claire et un climat de confiance.



4 octobre – Quelques inspirations sur le développement et le maintien des actifs

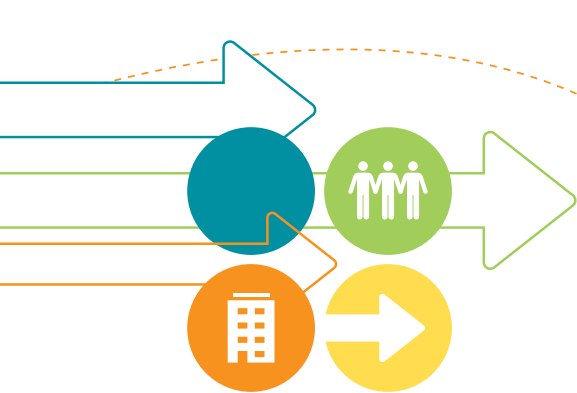
Les conférences et ateliers ont approfondi des enjeux structurants tels que la gouvernance démocratique, l'entretien des immeubles, la gestion des risques, les leviers financiers, la mutualisation des ressources et l'usage de l'intelligence artificielle. Les municipalités ont été reconnues comme des partenaires essentiels du développement coopératif, appelées à activer leurs leviers pour soutenir la création de logements abordables et accessibles.



5 octobre – Assemblée générale extraordinaire

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre, une résolution forte a été adoptée, engageant les coopératives à éviter toute perte d'unités, à développer de nouveaux logements coopératifs et à maintenir une gestion pleinement démocratique et inclusive. De son côté, la CQCH s'est engagée à concevoir des outils pour soutenir les coopératives dans cette démarche.

En rétrospective, ce congrès s'est conclu sur une certitude partagée : le mouvement coopératif en habitation est mobilisé, prêt à se doter des outils nécessaires et à travailler collectivement pour répondre à la crise du logement et bâtir des solutions durables. Le Congrès d'orientation 2025 aura ainsi permis de tracer des chemins concrets pour l'avenir du logement coopératif au Québec.



RÉSOLUTION

Adoptée lors de l'assemblée générale
extraordinaire, le 5 octobre 2025

UN MOUVEMENT FORT ET ENGAGÉ POUR METTRE FIN À LA CRISE DU LOGEMENT

CONSIDÉRANT que le logement est un droit qui n'est pas assez reconnu, et que face au besoin de logement, tous les gens n'ont pas de chances égales;

CONSIDÉRANT que la CQCH veut se joindre aux autres regroupements pour faire le nécessaire pour augmenter le pourcentage de logements communautaires et sociaux de manière à atteindre 20% en dehors du marché privé régulier;

CONSIDÉRANT le parcours du mouvement depuis 50 ans pour créer des logements communautaires et une panoplie d'outils pour un vivre ensemble;

CONSIDÉRANT la volonté des coopératives d'habitation de poursuivre l'aventure et de faire accroître le mouvement;

CONSIDÉRANT la capacité de développement des coopératives d'habitation et le levier économique mutuel de 3,5 GS \$;

CONSIDÉRANT l'offre de services des fédérations et de la CQCH pour la consolidation de notre parc immobilier coopératif;

CONSIDÉRANT la variété de moyens pour les coopératives d'habitation de s'impliquer dans un mouvement fort et engagé pour mettre fin à la crise du logement;

Il est résolu que chaque coopérative d'habitation s'engage concrètement dans l'expansion du mouvement en évitant toutes pertes d'unités et en ajoutant de nouveaux logements coopératifs à l'aide des actifs et de toutes les ressources mises à leur disposition, en plus de réitérer que ces coopératives soient gérées de façon pleinement démocratique et inclusive. Pour ce faire, la CQCH s'engage de son côté à concevoir des outils de façon à aider les coopératives à tenir cet engagement.

LA CQCH TIENT À REMERCIER SES PARTENAIRES POUR LES
SUBVENTIONS OCTROYÉES DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE.



MERCI À NOS PARTENAIRES!





CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202
Québec (Québec) G1N 1S7

Téléphone: 418 648-6758

Sans frais: 1 800 667-9386

Courriel: info@cqch.qc.ca

Site Internet: www.cooperativehabitation.coop

